

---

SINGAPOUR – GAC Plénière 8  
Dimanche 23 mars 2014 – 14 :00 à 15 :00  
ICANN – Singapore, Singapore

PETER NETTLEFOLD :

Bonjour à tous. Nous vous annonçons que dans cinq minutes, nous allons commencer la séance de l'après-midi du GAC. Nous allons attendre quelques minutes de plus pour voir si certaines personnes retourneront du déjeuner, mais nous allons essayer de commencer notre séance, nous n'avons que 30 minutes. Merci.

Bonjour de nouveau à tous. Nous allons reprendre la séance dans quelques minutes ; je vous prie de prendre place. Merci.

Bonjour. Comme nous l'avions dit avant la pause-déjeuner, Heather, Tracy et Thomas sont justement en train de discuter les organisations intergouvernementales et les questions des OIGs, donc je vais donc présider cette séance.

Nous avons trois points sur notre ordre du jour, avant de prendre la pause-café de l'après-midi.

Le premier point concerne le groupe de travail qui se penche sur la question des nouveaux gTLDs pour les prochaines périodes de candidature.

A 14h30, nous allons nous avoir une mise à jour concernant le groupe multipartite qui travaille sur les stratégies des réunions, et je vais demander au Portugal et aux États-Unis de nous rejoindre ici au podium

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

pour cette séance. Ils sont les deux membres du GAC qui travaillent dans ce groupe de travail, donc ils vont diriger cette mise à jour.

A 15h00, nous aurons une réunion avec le GNSO, pour le rapport d'activité du groupe de consultation et de discussion. A ce stade, j'espère que Heather nous rejoindra. Nous allons également écouter ce que Manal aura à nous dire par rapport à cela. Le GNSO sera présent avec nous lors de cette dernière séance.

Tout d'abord, pour ce qui est de la mise à jour sur les progrès du groupe de travail sur les gTLDs pour les prochaines périodes de candidature, je suis sûre que vous vous souvenez que ce groupe de travail travaille depuis quelques mois. Nous avons reçus une brève mise à jour de leurs progrès lors de notre dernière réunion à Buenos Aires. Et il y a trois questions qui nous intéressent et sur lesquelles le groupe se penche ; donc nous l'avons divisé en sous-groupes qui se consacrent à chacun de ces sujets

Un de ces sous-groupes examine les candidatures communautaires, les questions qui ont à voir les candidatures qui appartiennent à des communautés et sur le processus d'objection qui s'y rapportent. Ce sous-groupe de travail est présidé par Thomas Schneider de la Suisse, et par Mark Carvell du Royaume-Uni.

Il y a eu peu de progrès sur cette question. Il s'agit d'un projet à long terme, donc nous allons nous en occuper au fur et à mesure que d'autres questions plus importantes nous occupent moins.

Le deuxième point concerne le groupe de travail sur la question des pays en développement et le soutien aux candidats. Il est présidé par

---

Tracy Hackshaw de Trinité-et-Tobago. Tracy a fait circuler des questions pour pouvoir démarrer ce sous-groupe ; j'encourage les membres du GAC qui participent à ce groupe de travail, de voir cette information et ces questions pour former une bonne base de connaissances pour commencer le travail de ce sous-groupe. Ce travail est à un stade assez précoce pour permettre de fournir une mise à jour aujourd'hui, mais je vous encourage à commencer à examiner ces questions.

Le troisième point concerne les noms géographiques. Comme nous avons dit à Buenos Aires, c'est le domaine où nous avons le plus de progrès, et nous allons vous en offrir une mise à jour. Ce groupe est présidé par Olga de l'Argentine.

Nous avons eu de bons échanges de point de vue par rapport à cette question ; et sans essayer de voler la vedette à Olga, je pense qu'il est juste de dire que c'est un travail compliqué. Ce n'est un travail facile. Le débat fut très intéressant et se poursuit toujours.

Olga va vous donner un aperçu de certaines des discussions que nous avons eues, et de certaines des difficultés et des complexités. Nous serions heureux de recevoir vos commentaires à ce sujet, en tant que GAC.

Une séance est prévue Jeudi pour discuter avec la communauté. Nous proposons d'adopter une approche d'écoute ouverte de la communauté. Nous allons rapidement encadrer la question et son intérêt pour le GAC, et de les informer que nous essayons d'être proactifs dans la recherche de moyens efficace pour traiter cette question, voir s'il existe des moyens de faire mieux dans l'avenir, et recevoir les commentaires de la communauté sur deux choses. L'une est

---

la question de la politique ; la seconde est la question du processus. De là où nous sommes maintenant, comment nous engager efficacement avec la communauté pour être bien préparé pour la deuxième période de candidature ?

Mon hypothèse est que cela s'ajoutera à un processus de politique du GNSO ; mais comment collaborer activement avec la communauté ?

Je pense que nous allons vraiment nous poser de bonnes questions sur la politique et sur la manière dont le GAC peut collaborer efficacement, et s'impliquer assez tôt dans ce genre de processus politique pour la deuxième période de candidature.

Après cette introduction, je passerai la parole à Olga pour une mise à jour sur les activités du groupe de travail.

ARGENTINE :

Merci beaucoup, Peter. Merci à tous d'être revenus ici après le repas.

Il est difficile pour certains d'entre nous qui ont onze ou douze heures de décalage horaire, mais nous sommes là, et le froid va nous garder éveillés.

Permettez-moi de vous donner un peu de contexte sur ce groupe et sous-groupe de travail. On nous a demandé de nous pencher sur certaines chaînes des nouveaux gTLDs qui utilisaient les noms de certaines régions, sous-régions ou rivières de certains pays. Certains de ces noms appartenaient à l'Amérique latine, mais ce n'est pas un problème de pays d'Amérique latine. Il pourrait concerner également d'autres pays.

---

Hier, nous avons eu cette conversation à propos de point spa pour la Belgique, ou Shangri-La pour la Chine, et d'autres cas dont on a fait l'expérience dans la première période de candidature.

Après des discussions au sein du GAC au cours de la réunion de Beijing, puis à Durban, le numéro 7 du communiqué du GAC de Durban ayant trait aux noms géographiques, dit que par rapport aux noms géographiques et aux candidatures communautaires, le GAC recommande que l'ICANN collabore avec le GAC pour peaufiner le Guide de Candidature pour les prochaines périodes de candidature. Cette collaboration vise à protéger les termes significatifs au niveau national, culturel, géographique ou religieux ; cela conformément aux principes du GAC de 2007 sur les nouveaux gTLDs.

Pour ceux qui sont nouveaux dans le GAC, ces principes ont été élaborés et rédigés dans la réunion du GAC à Lisbonne en 2007. Certains d'entre nous y étaient présents. Pas beaucoup d'entre nous, mais certains étaient présents à cette réunion. Il s'agit d'un document assez important publié par le GAC que vous pouvez trouver en ligne ; le lien est mentionné dans le projet de document que j'ai présenté.

Nous avons eu quelques discussions à Buenos Aires. J'ai collecté tous les commentaires que j'ai reçus de différents collègues. Et nous avons préparé ce document de contexte dont vous avez une copie, et il est aussi en ligne dans l'espace Wiki du GAC.

Le document comporte deux parties. La première partie est le document de contexte que nous avons rédigé à partir des commentaires reçus. Et puis vous voyez un petit tableau avec tous les commentaires que nous avons reçu, résumés afin d'être contenus dans



---

trois ou quatre pages, et divisés par colonnes selon les pays qui ont contribué.

Donc, un bref rappel des principes du GAC en ce qui concerne les nouveaux gTLDs de 2007. Je pense qu'il y a un accord général dans ce sous-groupe de travail sur le fait que ce document est pertinent et doit être considéré comme la base de notre entente. Je vais vous rappeler certaines parties de ce document. Il est assez long, mais je vais vous montrer certaines parties qui sont importantes.

Les nouveaux gTLDs devraient respecter les sensibilités nationales en ce qui concerne les termes qui ont des significations culturelles nationales, géographiques, et religieuses.

Les nouveaux gTLDs ne devraient pas porter préjudice à l'application du principe de la souveraineté nationale ; le système des noms est une ressource publique et doit être gérée dans l'intérêt public et commun.

L'ICANN devrait éviter de se prononcer sur ce type de question ayant trait aux noms de pays, de territoires, ou de lieux et aux langues de pays, de territoire, ou de région à moins qu'il n'y ait des accords explicites avec les gouvernements concernés. Ce document a été accepté par le GAC en 2007.

Ce projet de document dont vous avez des copies, et que j'ai également fait circuler à l'ensemble du GAC, c'est le document sur lequel nous avons travaillé dans le sous-groupe de travail, et contient plusieurs parties que je vais vous décrire brièvement.

Tout d'abord, il y a des actions suggérées au niveau national et régional. Ensuite, il y a une référence que nous soumettons à l'examen



---

du groupe comme référentiel des noms que nous jugeons importants pour nos pays. Il y a certaines modifications suggérées pour le Guide du candidat. J'ai aussi inclus sur cette liste le problème que pourrait susciter l'utilisation de ces noms géographiques au second niveau ; mais je pense que ce n'est pas le moment propice pour discuter de cela. Il y a aussi certaines étapes prochaines qui ont été suggérées.

Je voudrais remercier les pays qui ont envoyé des contributions très pertinentes, Peter de l'Australie, la Belgique, le Chili, l'Iran, l'Union Européenne et le Pérou.

Je vais synthétiser brièvement les commentaires que nous avons reçus sur chacun de ces points.

Une chose suggérée dans le document est que le Guide de Candidature se réfère aux listes ISO pour les noms qui ne devraient pas être utilisés pour les nouveaux gTLDs, comme l'ISO 3166-1 et 2. Nous proposons que cette liste soit améliorée. Par exemple, pour l'Argentine, 3166-2 ne répertorie que le nom de la capitale et des provinces sans énumérer le nom des sous-régions du pays.

Nous travaillons maintenant avec l'autorité nationale pour les zones géographiques afin d'améliorer cette liste ISO et y rajouter les noms qui n'y figurent pas. Cela prendra un certain temps, mais de cette façon, les pays pourraient renforcer le niveau de protection de ces noms géographiques.

J'ai reçu quelques commentaires à propos de ce point. Un commentaire de la part de l'Union européenne ; les actions au niveau national et régional devraient être améliorées par le biais d'initiatives de

---

sensibilisation à l'environnement non-GAC. De nombreux pays ne sont pas conscients de ce que comprend le processus des nouveaux gTLDs, et cela est extrêmement difficile, car cela prend du temps, des ressources, et un effort non seulement de la part des participants, mais aussi de l'ICANN et des différents groupes qui participent. Et en ce qui concerne les changements dans la liste ISO, le Pérou a fait un commentaire intéressant. Nous essayons d'appliquer cela au niveau national, à savoir, que chaque pays devrait traiter de façon indépendante cette liste ISO afin de réussir à sauvegarder les noms de ses villes ou même de ses provinces.

C'est donc une étape suggérée qui peut avoir certains inconvénients, et nous sommes ouverts à tout autre commentaire.

À propos du référentiel de noms géographiques, je voudrais faire un commentaire spécial ; nous n'avons pas proposé une liste. Nous avons parlé à maintes reprises de faire des listes de noms et de termes qui pourraient être importants pour nos pays. Cela devient vraiment compliqué et difficile à mettre en place. C'est très difficile à maintenir, et pourrait être trop grand et difficile à définir. De façon générale, c'est quelque chose que nous aimerions avoir, mais qui s'avère extrêmement compliqué. Donc nous préférons ne pas adopter cette idée.

La proposition de faire un référentiel était une référence pour le candidat qui pourrait aller vérifier si le nom est pertinent pour un pays. Pour l'Argentine et le nom Patagonia, j'ai parlé à plusieurs personnes. La société a demandé le nom pour un nouveau gTLD, et ce n'est pas sur une liste ISO, donc il était disponible. Il n'était pas énuméré comme étant un nom pertinent pour l'Argentine ou le Chili. Je pense

---

que nous savons tous que c'est une grande partie de l'Amérique du Sud. Mais si ce nom ne figure pas dans une liste que les gens peuvent vérifier, il n'est pas en quelque sorte considéré comme un nom qui pourrait être problématique s'il est demandé pour un nouveau TLD.

On a reçu des commentaires par rapport à ce référentiel, qui n'est pas une liste, c'est juste un référentiel, qui peut être constitué de liens, de cartes ou de lieux qu'une entreprise pourrait vérifier avant de présenter sa candidature pour voir si le nom souhaité est problématique pour un pays, deux ou plusieurs. Certains commentaires reçus disent qu'afin que ce référentiel soit considéré comme une référence valable et utile à l'échelle mondiale, ce référentiel devrait être complet en termes de transcriptions et de traductions dans d'autres langues. Ceci est un commentaire de l'Union européenne. Ils demandent aussi comment cela serait créé, géré, révisé et par qui ? Il devrait inclure les langues régionales, décrire des personnes, et mentionner les noms qui ont une signification nationale, culturelle, ou religieuse ; c'était aussi un commentaire de l'Union européenne. L'Australie a signalé qu'il serait difficile de s'entendre sur la portée de n'importe quelle liste. C'est une chose que nous admettons tous. Elle pourrait être difficile à maintenir, et il y a toujours le risque que des noms manquent ou qu'ils soient inclus par erreur.

Voilà les suggestions que nous avons reçues sur la création de ce référentiel, qui n'est pas une liste. Notre idée est de construire un référentiel de liens que les pays eux-mêmes nous enverront.

Si vous vous rappelez à la réunion de Buenos Aires, les représentants du Chili ont envoyé des suggestions de modifications au texte du Guide de



---

Candidature qui fait référence au paragraphe qui est maintenant sur l'écran. Il améliore le texte qui est déjà dans le Guide de Candidature et souligne le fait que ces noms doivent être protégés, et que le candidat doit vérifier préalablement l'importance de ces termes dans le pays.

Je vais lire brièvement la partie bleue sur l'écran, qui est la nouvelle proposition à inclure dans le texte.

Les candidatures pour des chaînes gTLDs doivent veiller à ce que l'attention appropriée soit accordée à l'intérêt des gouvernements ou des autorités publiques dans les noms géographiques. Et voici la nouvelle partie : « Prenant en considération les principes du GAC 2007 concernant les nouveaux gTLDs, l'ICANN doit éviter tout noms de pays, de territoires, ou de lieux et toute langue de pays, de territoire, ou de région et toute description de personnes, sauf en accord avec les gouvernements ou les autorités publiques pertinente».

Et puis je vais passer directement à la partie améliorée du texte, qui est la partie en bleu sur l'écran. Toutes les candidatures pour les chaînes gTLDs seront révisées conformément aux exigences de cette section, indépendamment du fait que la candidature soit pour un nom géographique ou pas.

Cependant, en cas de doute, il est dans l'intérêt du candidat de consulter les gouvernements et les autorités publiques pertinents, et obtenir leur consentement ou s'assurer qu'il n'y a pas d'objection à sa candidature avant de la soumettre, afin d'éviter toute objection potentielle et de corriger toute ambiguïté qui pourrait apparaître concernant la chaîne et les conditions applicables.



---

Ce texte existe déjà dans le Guide de Candidature. Nous parlions avant de commencer la séance d'aujourd'hui avec Peter, et il nous a dit qu'il se peut que le Guide de Candidature ait un texte différent. Mais nous suggérons cela comme une entrée en relation avec les noms et les termes importants pour nos pays.

Des commentaires au sujet de ces changements suggérés.

Nous avons tous au niveau national convenu que les règles devraient être redéfinies, en particulier à propos de cette question. Que les principes du GAC sur les nouveaux gTLDs de 2007 devraient être la base de l'avis du GAC sur les nouveaux gTLDs. Ceux-ci étaient deux commentaires de l'Union européenne.

Que l'introduction dans la candidature de chaque candidat à un TLD concernant le nom d'une ville doit comporter une lettre d'approbation ou d'autorisation de l'autorité locale compétente. Ce dernier est un commentaire de la Belgique, et il a été discuté hier, en particulier pour le gTLD point Spa ; et il y a une lettre de la Belgique à ce sujet.

Les nouveaux gTLDs correspondant à un nom de ville ne peuvent pas être délégués en l'absence d'un accord répondant aux intérêts de la ville ; également, une entrée de la Belgique.

D'autres commentaires très intéressants ont été envoyés par l'Australie au sujet de ces modifications aux règles dans le Guide de Candidature. L'appel pour le processus des gTLDs doit être équitable, transparent, prévisible et non discriminatoire. Et toutes les parties intéressées doivent avoir la possibilité de faire valoir leurs arguments et d'être entendues.



---

Je voudrais faire le commentaire suivant à propos du fait que ces règles soient prévisibles également pour le candidat. Ces entreprises viennent de nos pays ; nous voulons que les entreprises participent à un processus qui soit clair et prévisible aussi bien pour les entreprises que pour les pays. Donc, nous aimerions avoir un texte qui reflète cette prévisibilité dans les deux sens.

Voici un autre commentaire de l'Australie. Les intérêts des gouvernements doivent être entendus, et les décisions doivent être fondées sur une évaluation de l'intérêt public potentiellement plus large. Il y a un commentaire sur une partie du texte et qui est entre guillemets. « Si l'accord entre les gouvernements pertinents et le candidat ne peut pas être atteint, l'intérêt public doit prévaloir. » C'est toujours la question. Comment cette décision ultime devrait être faite, et par qui ? Comment définir l'intérêt public ?

Encore un commentaire de l'Australie ; les initiatives de sensibilisation pour les non-membres non gouvernementaux ainsi que pour les pays ne participant pas à l'ICANN sont importantes. Une discussion en profondeur sur l'établissement de procédures de résolution des litiges neutres, équitables, efficaces et rentables pourrait être importante. Je tiens à vous rappeler que, si un pays voulait faire une objection à un nouveau gTLD, l'ICANN ne finance qu'une seule objection. Donc, si le pays doit faire deux ou trois objections, il en devra payer les frais. Et parfois, le paiement pour certains pays pourrait être coûteux. En outre, il prend du temps. Parfois, ce n'est pas une question d'argent, mais plutôt du temps requis pour avoir l'autorisation d'obtenir les fonds nécessaires. Donc, cela pourrait être compliqué.



---

L'Iran a fait le commentaire suivant. La date d'application des règles modifiées par rapport aux nouveaux gTLDs doit être la date à laquelle elle est approuvée, sans avoir d'effet rétroactif.

Le Pérou a fait le commentaire suivant. Il est important d'insister sur la notion de protection d'un nom, même s'il a été traduit dans d'autres langues, comme Amazona, Amazonie, Amazon ; ces traductions doivent être introduites dans les définitions de noms géographiques dans les codes indicateurs géographiques, comprise et définie par l'Organisation Mondiale du Commerce et l'Organisation Mondiale de la Propriété Internet.

Enfin, les résultats possibles de ce processus : Nous sommes tous d'accord que nous devrions améliorer les initiatives de sensibilisation des non-membres dans nos communauté et à l'ICANN. Nous serions heureux d'une discussion plus profonde sur l'établissement d'une procédure neutre, juste, efficace, et rentable pour la résolution des litiges en ce qui concerne les termes géographiques et d'autres termes sensibles. Les règles doivent être redéfinies.

Sommes-nous d'accord avec ce nouveau texte proposé ? Devrions-nous l'améliorer ? Le modifier ? Pourrions-nous l'utiliser comme une base pour établir un dialogue ? Nico, vous voulez dire quelque chose ?

PARAGUAY :

Oui, une question. C'est Nicolas du Paraguay. Vous voulez dire peaufiner ou redéfinir ?



---

ARGENTINE : Peaufiner.

ARGENTINE : Permettez-moi de trouver le mot. Où est-il ? C'est dans quel paragraphe ? Sensibilisation accrue. Je n'arrive pas à trouver le mot. Désolée.

PARAGUAY : Le troisième paragraphe.

ARGENTINE : Peaufiner. Je pense qu'il devrait être peaufiné. Parce qu'il s'agit d'une référence spécifique sur les noms géographiques. Le problème est que les discussions que nous avons eues jusqu'à présent ne mettent pas suffisamment l'accent sur le fait que le candidat devrait consulter les gouvernements. Donc, il faut peaufiner le texte. Et merci pour la question. C'est une très bonne question.

Donc, ces changements proposés sont-ils assez bons pour être inclus dans le Guide de Candidature ? Il ne doit pas y avoir de délégation en l'absence d'accord et de réunion d'intérêt avec la ville, le pays ou la région ? Pouvons-nous ajouter d'autres modifications au texte ? Comment ces changements pourraient-ils être mis en œuvre ? Avec qui devrait-on en parler ? Quels sont les nouveaux textes développés pour le Guide de Candidature pour la prochaine période de candidature ?

Certains ont suggéré les prochaines étapes pour le groupe. Nous pourrions élaborer un plan d'action qui comprend au minimum

---

certaines actions comme la façon de mettre en œuvre ces changements dans le Guide de Candidature ? Comment améliorer les initiatives de sensibilisation dans les pays qui ne participent pas au GAC ? Comment entamer une discussion approfondie sur l'établissement d'une procédure de résolution des litiges qui soit neutre, très efficace, et économique ou d'autres actions que nous proposerions ?

Je vais m'arrêter ici. Je serais ravie d'écouter vos commentaires, maintenant ou plus tard dans la semaine. L'idée, comme dit Peter, c'est de présenter cela à la communauté et d'obtenir des commentaires de la part de la communauté.

Nous aimerions obtenir est un processus qui soit clair pour les gouvernements, clair pour les entreprises, clair pour toutes les parties prenantes de notre écosystème. Merci beaucoup.

Stefano a une question.

ITALIE :

Merci Olga pour le travail que vous avez coordonné et merci à tous ceux qui ont contribué à l'explication que vous nous avez donné.

Je dois dire que nous n'avons pas contribué, mais nous avons suivi la discussion de très près. Et l'une des raisons est que dans de nombreux pays, y compris mon pays, il n'est pas facile de trouver une autorité qui soit capable de produire une liste ou qui puisse changer cette liste de l'ISO.

Nous devons comprendre que la question n'est pas facile du tout. Je pourrais dire que cette discussion vise à limiter les litiges pour les noms



---

géographiques. Il est presque impossible de les éviter ; nous devrions être conscients de cela.

Je me souviens du cas que nous avons eu il y a quelques années par rapport à point info, où on a demandé aux membres du GAC de fournir des protections au deuxième niveau. On s'était mis d'accord sur le fait qu'il fallait suivre les noms de pays qui sont protégés. L'idée de créer un référentiel est certes une bonne idée. Mais nous devons admettre que, dans tous les cas, si nous demandons à tout le monde de le faire, il faudrait voir quel type de noms qui sera inclus. Les listes fournies ne seront jamais suffisantes parce que cela dépend de la sensibilité de la communauté concernée qui apparaît dans certains cas, et ces cas ne sont pas faciles à prédire.

Je prends l'exemple, par exemple, le cas de point date. Le litige vient d'une translittération d'un nom japonais. Ce n'est pas quelque chose facile à prévoir d'avance. Il y a deux villes aussi dont le nom a été translittéré en anglais. Les deux villes ont toutes les deux 5.000 habitants et ont presque le même nom.

Et vous avez mentionné le cas de point spa. C'est une très petite ville, mais qui a une signification très importante pour les noms génériques. Il est devenu un nom générique. Donc, l'idée est de faire quelque chose pour limiter le cas de litiges dans la mesure du possible. Si vous mentionnez les sous-régions, les provinces, par exemple si vous allez aux municipalités, en Italie, nous avons 8 500 municipalités. Dans la liste ISO, il y a la liste des provinces et non des municipalités.

C'est un problème très difficile, surtout si nous voulons aussi impliquer ceux qui ne contribuent pas régulièrement aux réunions du GAC. Il



---

serait encore plus difficile de leur expliquer comment construire ce référentiel. Je pense donc que, dans tous les cas, si on pense à la prochaine période de candidature des nouveaux gTLDs, nous ne savons pas quand cela se produira, peut-être dans trois ou quatre ans, à mon avis.

ARGENTINE : Nous ne savons pas.

ITALIE : Dans tous les cas, nous devons toujours être prêts car la sensibilité peut survenir après que le nom de domaine ait été délégué. Nous devons faire face à ce problème et imposer le respect des noms géographiques, religieux ou culturels.

Et nous devons aussi être conscients du fait que la protection légale, notamment lorsque l'on rentre dans le détail de noms de petites villes ou de montagnes ou de rivières et ainsi de suite, sera quelque chose qui devra être négocié au cas par cas. Par exemple, je salue la résolution de point spa que le gouvernement belge nous a communiqué. Parce que dans nombreux cas, il se peut que la communauté intéressée n'aurait jamais postulé pour un nouveau gTLD, mais ils voudraient tirer profit de ce type d'accord.

Merci.

ARGENTINE : Merci, Stefano. Je suis désolé, l'Iran, si vous me permettez un commentaire.



---

Je suis entièrement d'accord avec vous. Supposons que nous avons un lieu où les entreprises pourraient aller d'abord et vérifier. Je peux vous donner des exemples concrets où si le candidat s'était adressé au pays avant la candidature, les choses auraient été totalement différentes. Et le résultat aurait pu être différent peut-être, de manière positive pour l'entreprise et pour le pays. Donc, je suis entièrement d'accord avec vous. Et l'idée du référentiel était de donner aux entreprises une référence où ils pourraient trouver ces noms et voir une première vision de ce qui pourrait être sensible pour les gouvernements, les provinces ou les régions. Merci de votre commentaire.

L'Iran.

IRAN :

Merci beaucoup, Olga. Merci pour le travail qui a été démarré qui sera de plus en plus difficile à l'avenir. C'est un travail énorme. J'imagine que le volume serait énorme. Ce n'est pas une tâche facile.

D'abord, je tiens à mentionner les propos de notre collègue de l'Italie ; l'objectif n'est pas de limiter. Peut-être, il serait d'accord avec moi. L'objectif est de mettre en place des pratiques capables de minimiser le conflit ou le litige, mais pas de l'éviter. Nous ne pouvons pas l'éviter. Nous pouvons le minimiser, mais je suis d'accord avec vous que nous ne pouvons pas l'empêcher. Cela est impossible dans les circonstances actuelles. C'est le premier point.

Deuxièmement, je voudrais vous demander de revenir aux diapositives que vous nous avez montrées, en particulier les points soulevés par nos

---

collègues de l'Union Européenne. Ils soulèvent beaucoup de questions, mais il devrait y avoir des réponses.

Qui administré cela ? Ils devraient y avoir quelques suggestions comme celle-ci. C'est bon de poser la question, mais c'est bon également d'avoir quelques suggestions. Ensuite, on dit que chaque pays, de manière individuelle, doit considérer mise en œuvre, la mise à jour et la maintenance de tout cela. Il faut donc trouver une manière de le faire. Comment réagir, établir les contrats, ou intervenir entre le GAC et les pays. En particulier, pour ces pays qui ne viennent jamais à GAC ? Nous avons 194, 193, je ne sais pas combien exactement. 204 selon les cas. Nous ont 128 qui viennent d'être énumérés par le GAC. Nous avons quatre qui ont été ajoutés aujourd'hui à notre liste. 132. Mais parfois, nous en avons 50 ou 60 ans. Je ne sais pas si le reste lit le matériel ou pas. Mais qu'en est-il des autres qui ne sont pas du tout en train de lire et venir et ainsi de suite ? Comment devons-nous agir ?

Donc, il y a beaucoup de mesures à prendre. C'est un travail énorme. Et il faut prendre cela en compte. Et puis l'une des questions dit aussi que le candidat aller au pays et demander au pays avant de présenter des candidatures pour un nom particulier, et ainsi de suite.

Que se passe-t-il s'il y a des noms similaires dans un autre pays ? Le candidat peut l'ignorer ; ou le pays dans lequel le candidat ira peut ne pas être au courant. Donc, après avoir donné l'accord, on trouve un nom identique ou similaire ailleurs. Ce sont des choses que nous devrions examiner soigneusement. Bref, c'est une tâche énorme et bonne chance. Merci.



---

PETER NETTLEFOLD : Merci, Iran. Je pense que vous avez fait une synthèse éloquent de la situation. Dans l'ordre des orateurs, nous avons l'Indonésie, la Commission Européenne, les États-Unis et puis la Norvège. Étant donné l'heure, je pourrais vous demander si nous pouvons clore les interventions pour donner un peu de temps à nos collègues du groupe de réunion multipartite.

Je sais que ce thème intéresse un grand nombre de membres au sein du GAC. Donc, rappelez-vous que c'est un groupe de travail en cours, et nous serons ravis de vous voir participer avec nous entre les séances. L'Indonésie.

INDONÉSIE : Merci.

En premier lieu, je remercie les activités et le travail que l'ICANN a effectué par rapport au Guide de Candidature. C'est un travail très utile et très important. Comme je l'ai mentionné hier, personnellement, et comme le président aussi l'a mentionné, il y a aussi des noms à caractère religieux à considérer dans le cadre des noms géographique. Il y en a beaucoup. Macai (phonétique) en est un exemple. Kabbale aussi. Je peux en citer des milliers. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie qu'il y a un aspect social qui doit être pris en compte quand nous approuvons ou pas des noms. Le problème avec l'aspect social, c'est qu'un nom qui pourrait sembler correct aujourd'hui, peut ne pas être acceptable ou avoir des problèmes dans deux ou trois ans. A cause de cet aspect, je voudrais demander au GAC d'examiner comment l'ICANN



---

garder le droit de modifier un nom ? Nous pouvons attribuer le nom du gTLD, mais nous garder toujours le droit, si nécessaire, de changer le nom ou de retirer le nom du gTLD.

C'est ce que fait l'Union Internationale des Télécommunications quand nous attribuons la fréquence ou l'orbite du satellite. Puis, quand il y a un changement, que ce soit pour un changement technologique ou suivant un accord dans une réunion plénipotentiaire. Beaucoup d'entre nous sont également à l'UIT. L'UIT conserve la fréquence ou l'orbite d'une certaine manière. Et les changer est le travail de la réunion plénipotentiaire ou du pays.

Octroyer le nom puis le changer n'est pas bon pour les opérateurs. Mais, si les opérateurs Telco peuvent vivre ainsi de nombreuses années, pourquoi pas les opérateurs d'Internet ? Je crois que c'est l'une des possibilités. Nous autorisons quelque chose, mais nous gardons le droit de le corriger si la situation le nécessite. Merci.

PETER NETTLEFOLD :

Merci, l'Indonésie. Il s'agit d'un processus de règlement des litiges post-délégation intéressant que nous pourrions explorer, pour voir si c'est utile dans l'avenir. C'est donc un point très utile. Merci. La Commission Européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE :

Merci. Je vais essayer de répondre à la question de notre collègue de l'Iran. Je ne sais pas, mais poser des questions expose parfois des défis. Et je pense que c'était notre intention lorsque nous avons posé les questions ; nous n'avions pas de réponse. Nous avons posé la



---

question. Mais peut-être que quelqu'un d'autre pourrait parvenir à une bonne réponse.

Je voulais simplement votre attention à l'inclusion de nouvelles indications géographiques dans cet exercice. Je ne suis pas sûr si nous devrions l'inclure ou pas. Mais je voudrais qu'il soit clair que les indications géographiques, au moins dans l'Union Européenne, sont clairement les droits de propriété intellectuelle et doivent donc être traités comme des marques commerciales et rien d'autre. Et ces indications géographiques sont aussi des noms géographiques, en eux-mêmes. Je ne veux pas dire que nous ne devrions pas avoir la discussion ici et dans le groupe de travail. Mais ce que je voudrais souligner est le fait que les indications géographiques sont essentiellement destinées à compléter les marques du point de vue des droits de propriété intellectuelle.

ARGENTINE :

Merci. Il y a eu un texte proposé par le Pérou. Les États-Unis ?

ÉTATS-UNIS :

Merci, Monsieur le Président. Merci beaucoup Olga, de l'Argentine, et aux autres membres du groupe de travail. Il est clair que vous avez consacré une énorme quantité de temps et d'efforts. Et nous avons fait de notre mieux pour essayer de suivre le rythme de votre travail. Nous regrettons de ne pas avoir commenté jusqu'à présent. Nous espérons être en mesure de le faire. J'ai juste pensé à partager avec vous quelques commentaires préliminaires qui ont trait au groupe de travail.



---

Nous convenons certainement que l'importance accordée aux principes 2007 est cruciale. Évidemment, nous les avons tous écrits ensemble. Il s'agit d'un document consensuel. Et principes ont toujours bien servi le GAC.

Il serait utile de faire une chronologie qui pourrait nous aider, surtout pour les nouveaux membres, et nous rappeler que nous avons abordé ce problème dans le développement du travail du GAC à la fin de 2010. Si vous regardez le communiqué de Cartagena, c'est ce qui nous a menés au tableau de bord. Et, entre la réunion de Carthagène et la première réunion du GAC avec le Conseil d'Administration en Février 2011 sur le tableau de bord, nous avons parlé pour la première fois des noms géographiques.

D'autres membres ont également développé des parties du tableau de bord. Je ne me souviens pas qui étaient ces membres qui ont participé au débat sur les noms géographiques. Cela peut être l'Allemagne. Hubert, est-ce que vous pouvez me corriger ? Il dit oui de la tête donc ma mémoire est toujours bonne.

Nous avons rencontré les mêmes défis que vous avez. Je suis d'accord avec l'Iran que le travail que vous avez entrepris est énorme.

C'est mon impression, je vous prie de me corriger si je me trompe, et je sais que nous essayons maintenant de surmonter ces défis, mais nous avons découvert que le monde de l'ICANN s'est développé autour de choses comme 3166, la liste ISO. Parce que cela avait un sens lorsque le système de nom de domaine a été créé. Et le RFC 1591 est en quelque sorte la Bible, si vous voulez. Le concept faisait référence à une liste préexistante par une source neutre externe. Si vous n'étiez pas, par



---

exemple, les États-Unis, vous ne pouviez pas obtenir de point États-Unis. Il n'y avait donc pas de bêtises. Ainsi, la valeur de ce type de tierce liste officielle neutre a été énorme dans le nom de domaine mondial. Personnellement, je ne suis pas tout à fait sûr ; je sais que des pays peuvent modifier directement la liste. Si je comprends bien, l'ISO ne crée pas la liste. L'ONU le fait et fournit les données des normes ISO.

Donc, je l'avoue, je dois faire des recherches sur 3166-2 et 3, parce que je ne sais pas qui les contrôle. Comment pouvons-nous apporter des modifications à ce sujet ? Je suis très favorable à l'idée d'avoir des listes, même si elles sont très difficiles à développer.

Je me souviens qu'il y a eu un TLD sponsorisé à un moment donné dans le temps, point travel. Ils sont gracieusement venus au GAC et offerts chaque membre du GAC la possibilité de créer une liste de noms qui seraient protégés au deuxième niveau.

Nous avons regardé un petit peu et nous nous sommes dits oh, mon Dieu, nous ne savons pas comment aborder cette question.

Beaucoup de villes aux États-Unis qui ont leurs noms de villes européennes. Il y a un Paris au Texas, par exemple. Donc nous ne voulions pas aborder cette liste à ce moment. Je crois que l'Australie a décidé de participer au travail, et le travail s'est avéré être énorme.

Donc, nous avons eu affaire à cette question de liste depuis longtemps. D'une part, nous savons tous combien il est difficile de créer la liste. D'une autre part, le reste de la communauté nous demande des listes parce qu'ils recherchent des guides et des règles.

---

Je pense que nous avons affaire à un équilibre délicat entre fournir une prévisibilité à la communauté, ce qui est approprié, et essayer de conserver un élément subjectif car chaque pays définit ce qui est sensible à sa façon qui peut être différente. Nous avons travaillé sur cela auparavant ; et je sais que nous le retravaillons en vue de la prochaine période de candidatures. C'est une chose appropriée pour nous de revenir, encore une fois, sur cette question, et essayer de fournir des guides.

J'ai encore quelques questions, si c'est possible et puis je vais terminer ; je sais que nous sommes à court de temps.

Il y a une référence que nous avons trouvée très utile dans la section 5 du document ; éviter l'utilisation abusive des noms géographiques dans les futurs cycles des gTLDs. On fait référence aux lois et aux règlements. Et je crois que ce serait utile pour nous d'étoffer un peu cela. Parce que, encore une fois, si nous pouvons tracer des lignes, s'il y a des cas où il existe une loi nationale, ce serait assez clair. Dans le cadre de la préparation de notre travail l'année dernière, j'ai appris que certains pays disposent de lois sur les livres ; mais que certains n'en disposent pas. Donc, je me souviens d'avoir demandé si je serais capable de protéger Niagara. Mes amis canadiens et moi parfois sommes en désaccord quant à savoir qui possède le nom. En fait, il ne nous appartient pas. Je ne pourrais pas déposer une objection si une personne de n'importe où dans le monde présente une candidature pour point Niagara.

De notre point de vue, le rôle de la loi est une piste intéressante à poursuivre un peu plus loin. Et je dois dire que nous étions un peu



---

confus. Peut-être que nous ne comprenons pas les références tout simplement. Mais il y a la déclaration que les marques ne sont pas des gTLDs. Et nous avons trouvé cela un peu déroutant, car il y a de nombreux nouveaux gTLDs qui font représenter des marques protégées par des marques commerciales. Alors peut-être que c'est juste une question de revoir la façon dont ce concept -

ARGENTINE : L'anglais est ma seconde langue. J'ai donc des limitations lorsque je le parle. C'est mon erreur.

ÉTATS-UNIS : Pas de soucis. En termes des prochaines étapes, de toute évidence, nous sommes toujours au niveau du groupe de travail. Ce n'est pas document de consensus du GAC à ce stade. C'est encore un travail en cours qu'il serait utile de partager avec la communauté, comme vous proposez de le faire jeudi. Une chose que nous pourrions envisager, si nous cherchons à modifier le Guide de Candidature pour la prochain série, cela devrait être fait de notre propre initiative, ou conjointement avec la GNSO ? Donc, je ne suis pas tout à fait sûr de la manière avec laquelle il faudra progresser dans ce travail, mais j'espère que nous pourrons en discuter jeudi. Merci.

PETER NETTLEFOLD : Merci. Très bonnes questions. Comme je suis le président, je crois que je n'ai pas réussi à gérer le temps disponible. Il y a eu quelques demandes supplémentaires de parole. Sur la liste des orateurs, il y a la Norvège, l'Allemagne, puis le Paraguay.



---

Je vous demande à tous de garder vos commentaires aussi brefs que possible. La Norvège.

NORVÈGE :

Merci. Merci Olga pour ce travail. Vous avez appris à la dure la sensibilité géographique des noms géographiques. Il n'est pas clair ce que seront les procédures pour la prochaine Guide de Candidature ou la prochaine série.

Et je veux juste faire écho à ce que les États-Unis et Suzanne viennent de mentionner sur le processus précédent que nous avons, et tout le travail qui a été fait sur le cas géographique. Il devrait y avoir beaucoup de papiers à regarder et beaucoup de bonnes choses qui ont été dites et discutées. Parce que je pense que c'est l'un des arguments les plus difficiles que nous ayons eues. Il faut travailler conjointement avec les autres groupes et inclure le texte final dans le Guide de Candidature. Donc, il ne va pas être facile de simplement exiger ou arranger les choses.

Lorsqu'il s'agit de détails, si l'on va travailler sur une liste ou une liste non exhaustive, nous savons que ce sera difficile et que cette liste sera effrayante si elle est très détaillée. Bien sur, cela rendra l'argument qui dit que le Guide du Candidat est exhaustif et qu'il devrait être la seule source pour le candidat encore plus fort pour décider si c'est géographique ou non.

Je voudrais juste attirer votre attention sur le groupe de travail sur les noms de pays et de territoires qui a été publié par le ccNSO. Nous devrions fusionner ces deux groupes de travail et travailler



---

conjointement, parce qu'il y a eu des questions identiques qui y ont été abordées. Donc, vous devriez absolument contacter le ccNSO pour voir ce qu'ils ont fait.

ARGENTINE : Nous avons déjà eu des échanges informels avec eux.

PETER NETTLEFOLD : Merci, la Norvège. Donc, l'Allemagne.

ALLEMAGNE : Oui. Merci Olga, pour cette présentation et pour le travail réalisé. Je voudrais rejoindre les commentaires de mes collègues.

J'ai une question par rapport à ce référentiel que vous avez mentionné. Franchement, je ne comprends pas vraiment la différence entre le référentiel et une sorte de liste indicative ou des compilations de différentes listes indicatives. Il me semble qu'ils sont similaires.

Pour ce qui est du processus pour la première série, je pense que notre collègue des États-Unis avait raison. Nous avons vraiment essayé de trouver un moyen d'avancer nos travaux dans cette question difficile. Et il serait difficile pour nous de donner une sorte de liste indicative. Dans nos pays, nous avons des listes officielles de villes et de villages très nombreux.

Et, si vous ajoutez en plus d'autres noms géographiques comme les rivières, les montagnes, et les abréviations qui peuvent être importantes parce que, dans nombreux cas, des abréviations sont

---

utilisées dans différents pays pour identifier une région, je veux simplement indiquer si nous utilisons les abréviations, il pourrait y avoir une liste supplémentaire. C'est vraiment difficile de tout compiler.

Cela étant dit, la prochaine question est la suivante. Que se passe-t-il si un candidat présente sa candidature à une chaîne de caractères présente dans la liste indicative ou qui devrait être sur une liste indicative. Et quelle serait le processus formel ? Parce que je ne pense pas que l'ICANN serait au courant. Qui aurait besoin de lever un doigt et de dire stop ? Ou devrions-nous le débattre de nouveau au sein du GAC, comme nous l'avons fait durant la première série ? Nous allons probablement nous retrouver dans la même situation que durant la première série. Merci.

ARGENTINE :

Merci beaucoup. J'ai un bref commentaire sur le référentiel. L'idée était que chaque pays établisse une liste en ligne de leurs noms géographiques pertinents. Et ces liens pourraient être tous réunis. Mais c'est une idée préliminaire. Merci beaucoup pour vos commentaires. Qui est notre orateur suivant ?

Paraguay. Nico ?

PARAGUAY :

Merci. J'allais mentionner quelque chose qui a été déjà mentionné par mon collègue de l'Iran, des États-Unis, et de l'Allemagne en ce qui concerne les villes similaires, comme l'exemple de mon collègue des États-Unis, Paris, Texas. Je pense qu'il y aura, à l'avenir, d'autres exemples comme celui-là, non ? Le processus va être long et compliqué,



---

notamment avec des noms espagnols qui se rapportent aussi à des personnalités religieuses comme des saints.

Au Paraguay, il y a environ neuf communes San Jose. Il y a aussi San Jose en Californie. C'est aussi un club de rugby. C'est une montagne. C'est un fleuve, ou trois fleuves plutôt. Je crois que le mécanisme du processus de règlement de litiges doit être perfectionné pour mieux aborder l'avenir. Merci.

ARGENTINE :

Merci. Il y a plusieurs années, Dirk Krischenowski de point Berlin est venu me dire qu'il y avait un Berlin dans le nord de l'Argentine. Je n'en avais aucune idée. Ils ont alors contacté notre gouvernement. Ils ont effectué un énorme effort pour trouver tous les berlinois à travers le monde. Je pense que c'est un excellent exemple d'un candidat qui a vraiment voulu que son application soit cohérente.

Qui d'autre ?

PETER NETTLEFOLD :

Le dernier orateur que nous avons, c'est les Émirats Arabes Unis. Merci.

EMIRATS ARABES UNIS :

Merci, Monsieur le Président. Je voulais faire un commentaire sur la liste. Certes, avoir une liste est une tâche très difficile. Je ne peux pas commenter si nous devrions avoir une liste ou nous devrions avoir une norme. Mais le fait d'avoir une liste donnerait plus de certitude au candidat ou au candidat potentiel pour savoir s'il a un risque d'opposition ou si sa demande rencontrera un problème à l'avenir. Si

---

nous considérons la liste, je suggère que nous regardons le groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, UNGGN. Parce que je suis sûr qu'ils ont examiné la question de la définition des noms géographiques en général. Alors peut-être pouvons-nous au moins apprendre de leur expérience et voir s'il y a un chevauchement là que nous pourrions utiliser. Je sais qu'ils ont une sorte de bases de données. Et nous pouvons au moins explorer les possibilités et voir comment nous pouvons l'utiliser. Merci.

ARGENTINE :

Merci. C'est tout.

PETER NETTLEFOLD :

Merci, les Émirats Arabes Unis. Et merci à vous tous qui avez commenté. Je pense que nous avons touché certains points qui émergent et qui ont trait à la création de la liste, qui fourniraient un sens de certitude, et aux processus qui fournissent un mécanisme pour faire face aux incertitudes qui seront inévitablement confrontés.

Dans cette série, nous avons les deux. Nous avons des listes assez bien définies et un processus ou plusieurs processus. Et si je devais prédire ce que nous pourrions avoir dans les prochaines périodes de candidature, ce sera probablement une autre combinaison des deux.

Donc la question est la suivante. Devrions-nous avoir moins de listes, plus de listes ou de meilleures listes ? Et pouvons-nous définir les processus d'une certaine manière, ou pouvons-nous trouver une nouvelle solution merveilleuse et élégante ? J'espère travailler avec vous tous entre les séances après cette réunion. Et j'espère que vous

---

serez présents à la séance du jeudi où nous aurons une discussion similaire avec la communauté qui aurait une introduction beaucoup plus ouverte et courte car nous aimerions vraiment obtenir des commentaires de la communauté sur les questions de politique. Donc, merci à tous.

Maintenant, nous allons faire une pause et voir si nous avons Heather de retour dans la salle pour continuer avec notre ordre du jour.

Commençons la discussion du groupe de travail multipartite. Le Portugal et les États-Unis ? Voulez-vous nous rejoindre au podium ? On vient de m'informer que nous allons nous réunir avec le GNSO à 15h00, et nous sommes déjà en retard.

Si nos collègues du GNSO sont déjà dans la salle, nous pourrions passer à la séance suivante.

Je veux demander aux États-Unis et au Portugal de nous rejoindre au podium. Si leurs collègues ne sont pas ici, nous pouvons utiliser ce temps pour aborder le point suivant de l'ordre du jour. Donc, je pourrais demander aux États-Unis et au Portugal d'être en charge. Il va y avoir des diapositives, mais en ce moment nous nous assurons que tout fonctionne techniquement. Nous allons passer la parole aux États-Unis pour une introduction rapide sur cette question.

ÉTATS-UNIS :

Merci, Peter. J'espérais passer la parole à ma collègue du Portugal. Elle vous présentera une série de diapositives. Il y a Tracy Hackshaw, Trinité-et-Tobago ; Ana Neves, Portugal ; et moi-même, qui travaillons sur le groupe de travail sur la stratégie des réunions.



---

Je ne veux pas voler la vedette à Ana avant les diapositives. Il y avait des représentants de toutes les autres parties de la communauté dans le groupe de travail. Donc, vous aviez les GNSO des différents groupes de parties prenantes de la GNSO, le ccNSO, l'ASO, l'ALAC, et des représentants du GAC.

Et je vais partager quelques impressions personnelles, si vous me le permettez. C'était un moyen très efficace de se réunir. Je n'avais jamais participé à un groupe intercommunautaire. Et je pense que c'est encore un concept évolutif que nous traiter pour aborder plus de thèmes sur une base intercommunautaire. Il a été très intéressant d'apprendre différents point de vue des différentes parties de la communauté quant à l'objet de réunions de l'ICANN, la façon dont elles doivent être structurées, ce que les différents groupes ressentait par rapport aux réunions de l'ICANN. Ce que vous voyez maintenant dans le projet est le document qui a été publié aux consultations publiques.

Nous avons voulu être sur l'ordre du jour du GAC pour nous assurer que cette nouvelle approche proposée, les recommandations en matière de consultation pour les réunions publiques, ne se perde pas au milieu de tout ce qui a été publié récemment. Nous voulions nous assurer que tout le monde puisse avoir accès à ce document et puisse donner ses commentaires.

C'était fascinant de participer aux réunions du personnel de l'ICANN, et voir à quel point les réunions ont évolué au fil du temps, et les défis auxquels est confronté le personnel pour assurer le principe de la rotation géographique, que tout le monde souhaite maintenir. Donc, nous avons encore besoin de fonctionner sur cette base. Mais, comme



---

la taille des réunions de l'ICANN a augmenté, le nombre de participants a augmenté, les exigences en matière de lieux de rencontre a changé, il est très difficile pour le personnel de l'ICANN de trouver des endroits appropriés qui satisfont les besoins des réunions dans toutes les régions du monde. Comme les réunions ont augmenté en nombre et en portée, il y a beaucoup de données dans le document sur le nombre de réunions qui se produisent en même temps. Je pense qu'un chiffre que j'ai vu était de 238 réunions simultanées.

C'est énorme. Et c'est assez impressionnant de voir comment tout cela devrait être géré et en même temps, essayer d'améliorer la structure actuelle ? Il n'y a rien de sacré dans la façon dont nous faisons actuellement les réunions.

Certains d'entre vous se souviennent que nous n'avions pas ce lundi la séance ouverte au début. Stefano, je suis sûr que vous vous souvenez de cela. Je ne sais pas quand cela a changé. Thomas, si vous pouvez m'aider ; tout d'un coup, nous avons eu la séance ouverte lundi. Maintenant nous avons cette réunion du Lundi et tout le monde a ajusté son emploi du temps. Certaines parties de la communauté n'avaient aucune idée que le GAC et le GNSO commençaient effectivement à se réunir les samedis. Ils ne savaient pas. Le ccNSO apparemment n'a besoin que de 2 jours 1/2 de réunions pour mener à bien ses affaires. Donc, c'était vraiment intéressant de pouvoir connaître les différentes perspectives des différents groupes de la communauté.

Nous trois n'étions pas là pour représenter le GAC, mais à titre personnel pour représenter nos gouvernements. Mais, en tant que



---

membres du GAC, je pense que nous avons essayé de mettre sur la table ce que le GAC cherche à atteindre lors des réunions ; c'est pourquoi les réunions en face-à-face sont si importantes pour nous. Parce que c'est quand nous pouvons finaliser les travaux entre les séances. Donc c'était un exercice intéressant d'éducation pour la communauté et pour le personnel.

Je pense donc que ce que vous allez voir est une tentative d'élaborer des recommandations qui reflètent vraiment les points de vue de l'ensemble du groupe et proposer des changements qui ne sont pas des changements spectaculaires par rapport au calendrier actuel - certaines personnes pourraient les considérer dramatiques – pour prendre en compte la nécessité d'investir plus de temps au niveau du travail intercommunautaire et plus de temps pour l'engagement SO/AC. Parce que tout le monde uniformément estime que cela a été trop contraint, que nous étions encore dans nos silos et que nous avons besoin de reconstruire les réunions de l'ICANN pour briser les barrières entre le SO et l'AC qui nous font travailler en silo. Alors plus de temps pour faire cela signifie que nous devons nous concentrer sur les méthodes de travail pour y arriver. Mais, de toute façon, nous aurons au moins la structure qui nous permet d'aboutir à ces résultats. D'autres veulent plus de temps pour les initiatives de renforcement des capacités et la sensibilisation dans les différentes régions.

Et puis il y avait eu une proposition que nous n'avons pas retenue. Nous l'avons modifiée. Elle était peut-être déposée par le personnel pour qu'il y ait plus de réunions régionales. Et la majorité du groupe de travail multipartite a pensé que davantage de réunions régionales nous exténueraient ; donc, nous n'avons pas accepté ce concept. Mais ce que



---

nous avons fait, et qui est un mélange de faire face aux défis logistiques et de la façon de structurer les réunions, est de voir comment l'équipe des réunions de l'ICANN fait pour localiser un centre spécifique, et nous avons proposé que la réunion du milieu de l'année soit plus courte ; de supprimer la séance publique et qu'elle soit plus ciblée sur le concept de collaboration conjointe entre les SOs et les ACs. Cela permet de poursuivre avec la notion de la rotation géographique, car cette réunion intermédiaire n'aurait pas besoin du même type de soutien de l'hôtel, du centre de conférence, et pourrait potentiellement être un endroit plus petit.

C'était vraiment utile d'entendre l'avis de certains promoteurs précédents de réunions. Ainsi, par exemple, Keith Davidson de point NZ a précisé que point NZ ne pouvait plus accueillir une réunion de l'ICANN parce qu'il ne pourrait jamais satisfaire les conditions. Ils étaient l'hôte en 2006. Au moment où la communauté était un peu plus petite. Mais ils ne sont plus en mesure de se porter volontaires pour accueillir une réunion actuelle de l'ICANN. Ils pourraient accueillir une réunion intermédiaire. C'était donc très intéressant d'apprendre qu'il y a une grande volonté dans les différentes régions d'accueillir une réunion et d'aider la structure, mais qu'ils ne peuvent tout simplement satisfaire les besoins d'une réunion pas compte tenu des nombre et de la dimension actuelle d'une telle réunion.

Maintenant, je vais céder la parole à Ana.

PORTUGAL :

Merci. Je vais vous montrer que les photos parce que, Suzanne, vous avez dit tout. Merci beaucoup. Mon travail sera plus simple.



---

Nous avons eu cette réunion avec ce groupe de travail sur la stratégie de la réunion. Cela a été composé par des gens de tous les ACs et les SO. Donc, c'était très intéressant, parce que nous avons pu faire connaissance. Et ils ne savaient pas que GAC aimerait interagir avec eux. Nous avons eu des discussions non seulement sur la réunion de l'ICANN, parce que ces réunions ont plus de participants au fil des années, mais sur le problème du manque de dialogue entre les différents comités consultatifs et les organisations de soutien. Je ne sais pas si vous le savez, mais ce rapport est ouvert aux consultations publiques. Je ne me souviens pas de la date de fin. Mais ce serait facile de vérifier.

Donc aujourd'hui, nous avons ces trois réunions suivant la rotation régionale. Le point ici est seulement de montrer deux choses ; le nombre de personnes augmente à chaque réunion, et que beaucoup de séances se chevauchent, qui ont lieu simultanément. Voilà ce que montre cette image.

Laissez-moi vous dire que demain il y aura une séance formelle, où Sébastien Bachollet présentera tous ce rapport, et la stratégie derrière ce rapport et les mises en œuvre. Ce que nous proposons, après beaucoup de débats et de discussions animées, est que la meilleure façon de poursuivre ces réunions chaque année serait d'avoir trois séances différentes. La réunion A, B, et C. Comme vous pouvez le voir les réunions en cours sont grises et durent cinq jours, plus ou moins. Le GAC se réunit plus longtemps. Ainsi, la réunion A serait semblable aux réunions en cours, avec plus ou moins les mêmes jours. La réunion B, la deuxième réunion de chaque année serait un plus courte, trois jours par exemple, et sera une réunion des comités consultatifs et des

---

organisations de soutien. Rien d'autre. Pas de forum public, pas d'ouverture. Ce sera seulement pour le travail de ces comités.

Et la troisième et dernière réunion serait l'assemblée générale annuelle qui se concentre sur la présentation du travail de l'ICANN. Elle sera plus grande. Donc, nous considérons huit jours. Donc, c'est cinq jours, trois jours, huit jours.

Un autre point qui a été vraiment discuté était la rotation régionale pour toutes les réunions. Et le problème qui se pose est que dans certaines régions, certains pays ne pourraient jamais accueillir une réunion.

Puisque la deuxième réunion serait plus courte, car il n'y aurait que les organisations de soutien et les comités consultatifs, nous aurons la chance d'avoir des réunions dans d'autres lieux ; ce qui n'est pas possible pour le moment.

C'est donc l'une de mes diapositives préférées qui illustre l'interaction entre ces différentes organisations de soutien et ces comités consultatifs.

Donc, je ne sais pas si vous le savez, mais le GAC est l'un des comités que les gens aiment le moins. Je m'en suis rendue compte et j'ai essayé de comprendre pourquoi ; parce qu'ils ne nous connaissent pas. Donc, parfois ils assistent à nos réunions et entendent nos discussions. Mais ils ne saisissent pas vraiment ce que nous discutons ici. Et ils pensent que nous essayons d'imposer nos points de vue. Ils ne comprennent pas notre travail. L'une des critiques était que nous étions toujours réunis



---

loin des autres. Donc, pour moi, c'était vraiment étrange que le GAC soit toujours très loin.

Cette fois, nous sommes au milieu, et c'est une très bonne chose. Et nous pouvons sortir et rencontrer tous les participants. Et c'est un premier pas pour montrer aux gens que les membres du GAC sont des gens normaux. Nous ne devons pas être distants. Nous n'avons jamais assisté à des dîners de gala. Cette fois nous pourrions interagir avec les gens, ce sera le lundi.

Donc, cette diapo vous montre deux choses. La première est que nous aurons plus de temps et un temps plus efficace, et que nous devrions évoluer vers plus l'interaction avec tous ces groupes.

Nous proposons donc de continuer à avoir le forum public dans la première et la troisième réunion, les réunions A et C. La seconde sera seulement une réunion de travail de différentes unités constitutives.

Nous pensons qu'il serait intéressant d'avoir deux forums publics. Un au début de chaque réunion de l'ICANN, où chaque comité consultatif et organisation de soutien donnerait des mises à jour et où le conseil d'Administration serait à l'écoute ; et un autre forum à la fin de la réunion de l'ICANN afin que la communauté commente sur les réponses du Conseil d'Administration.

Ici, vous voyez une synthèse. Donc, ce sont les recommandations par rapport auxquelles nous demandons des commentaires pour connaître votre avis. Jusqu'à présent, nous avons reçus très peu de commentaires. C'est peut-être parce que nos recommandations sont excellentes. Mais je soupçonne que ce n'est pas vraiment cela. Je pense



---

qu'il y a une certaine fatigue des gens de ce genre de commentaires qui leur est demandé à chaque fois. Je me rends compte que les gens ne se soucient pas vraiment du travail qui a été fait au cours des derniers mois. Mais ce travail est très important, parce que cela peut changer la structure des réunions de l'ICANN. Et ceux-ci peuvent changer l'interaction et le dialogue que nous avons au niveau multipartite.

Demain, à 15h15, nous aurons une séance formelle où toutes ces recommandations seront expliquées plus en détail. Et vous aurez l'occasion de poser quelques questions si vous en avez. Nous avons pensé que nous devrions faire cette présentation à la GAC. Parce qu'il y aura d'autres réunions qui sont faites simultanément à cette réunion, donc nous avons pensé que cette présentation auprès du GAC semble très logique. Si vous avez des questions, elles seront les bienvenues.

PETER NETTLEFOLD :

Merci les États-Unis et le Portugal pour cette présentation. Je pense que nous convenons tous que c'est une question très importante qui va avoir des conséquences sur le progrès de notre travail. Il paraît qu'il y a demain une séance à 15h15. Est-ce correct ? Donc, je vous encourage à y assister. Profiter de l'occasion que nous avons plusieurs membres du GAC qui sont actifs dans ce groupe de travail pour poser des questions, entrer en contact avec les États-Unis et le Portugal, ou suivre le groupe de travail directement. Nous avons maintenant des collègues du GNSO dans la salle. Donc, nous pourrions prendre un moment pour nous réorganiser et commencer notre prochaine séance d'ici peu. Merci à tous.



---

Pour faire avancer cette séance, si vous voulez vous asseoir, il y a encore des places ici sur ce côté de la salle pour que vous ne restiez pas debout. Il y a encore quelques places disponibles.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

